

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
22/05/2026

Date d'affichage
01/06/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 21
Présents : 17
Votants : 18

L'an deux mil vingt six

*Le 27 mai à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, ANGER Morgane, LE GONIDEC Guy, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIGNON Fabienne, BERTHELOT Roselyne, Rémy GORON, LEMONNIER Claude, JEULAND Rachel, HAMON Sylvie, LEGOUT Séverine, LOHIER Sylvain, LENOBLE Julie, LE GAC Matthieu, NOEL Cindy, GUIBLIN Aline,

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : CLOLUS Alain, CROCQ Régis, ONEE Yvane, ROCHELLE Stéphane,

ABSENTS : Néant

POUVOIR : ROCHELLE Stéphane donne pouvoir à HERVÉ Pascal

Mme Aline Guiblin est désignée secrétaire de séance.

N°09-05-2026 – Terrain synthétique – approbation du projet et du plan financement

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune a entrepris la réalisation d'un terrain de football synthétique en lieu et place du terrain historique.

Il précise que dans le cadre du financement de ce projet il est possible de solliciter la Fédération Française de Football à hauteur de 25 000€. Cette sollicitation nécessite de la part du conseil municipal de réaffirmer son approbation du projet ainsi que son approbation du plan de financement comportant la délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le projet de réalisation du terrain synthétique rue de la forêt

Approuve le plan de financement présenté et annexé à la présente délibération

Invite monsieur le Maire à solliciter la subvention Fonds d'Aide au Football Amateur de la Fédération Française de Football

Autorisep monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

La Secrétaire de Séance
Aline GUIBLIN



Le Maire
Pascal HERVÉ

